



AD CONSEIL ENVIRONNEMENT

Agir ensemble pour un monde plus écologique

Aurélien DUPUY 

Consultant expert en environnement et écologie

adconseil.environnement@gmail.com 

adconseil-environnement.fr 

07 44 71 19 65 



À propos de AD Conseil Environnement

Enrichi par plus de 15 années d'expérience professionnelle en ingénierie / conseil environnemental, Aurélien Dupuy a fondé la société AD Conseil Environnement fin 2024.

En s'engageant avec AD Conseil Environnement, entreprise à taille humaine, vous bénéficierez d'un accompagnement de proximité, personnalisé et adapté à vos besoins.

Grâce à son expertise globale en environnement et sa spécialisation en biodiversité, ainsi qu'avec l'appui de son réseau de partenaires, AD Conseil Environnement vous apporte des solutions opérationnelles et durables afin d'optimiser l'insertion environnementale et écologique de votre projet.

Offres de service

AD Conseil Environnement vous accompagne depuis la conception jusqu'au suivi de la réalisation de vos projets pour vous permettre ainsi, à chaque étape, de mieux maîtriser les risques et valoriser les enjeux environnementaux.

En fonction de vos besoins, AD Conseil Environnement vous propose trois types d'offres de service :



Assistance à Maîtrise d'Ouvrage publique ou privée

Collectivités locales, ETI / GE



Assistance à Maîtrise d'Œuvre

Architecte-urbaniste, aménageurs, bureaux d'études



Assistance aux Entreprises de Travaux

Entreprises de BTP

Les domaines et secteurs d'intervention

Basée en basse Ariège, la société AD Conseil Environnement intervient principalement en région Occitanie et PACA autour des métropoles de Toulouse, Montpellier et Marseille, sur différents types de projet :



Urbanisme / Construction
(ZAC, aménagements urbains, bâtiments)



Planification environnementale



Infrastructures de transport ou portuaires



Energies renouvelables



Industries



1 AVANT-PROJET



FAISABILITÉ JURIDIQUE

Identification, ordonnancement et planification des procédures administratives environnementales



MANAGEMENT DES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES AMONT

Définition des besoins et coordination d'expertises ciblées en fonction de la complexité des enjeux



2 PROJET



CONSULTATION ET CHOIX DE PRESTATAIRES D'ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES

Identification des besoins, aide à l'organisation de la consultation (rédaction des pièces environnementales du DCE, analyse des candidatures et des offres)



PILOTAGE DES ÉTUDES

Coordination des expertises, optimisation des productions et contrôle qualité des livrables



OBTENTION DES AUTORISATIONS / CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES

Aide à la constitution et au dépôt des dossiers, suivi de l'instruction administrative par les services concernés

PHASE D'ÉTUDES



4 CHANTIER



ACCOMPAGNEMENT DE LA PHASE TRAVAUX

Contrôle environnemental extérieur (audit), participation aux réunions de chantier, alerte sur les glissements qualitatifs, calendaires et budgétaires des mesures environnementales



ASSISTANCE LORS DES OPÉRATIONS DE RÉCEPTION

Accompagner le MO dans la formulation de ses propres réserves et veiller à leur bonne prise en compte par le MOe

PHASE DE TRAVAUX

3 PREPARATION CHANTIER



CONSULTATION D'ENTREPRISES

Suivre la mission ACT du MOe et aide à la préparation des marchés des entreprises (rédaction des pièces environnementales des DCE)



CONTRÔLE DES ÉTUDES D'EXÉCUTION

Avis sur les pièces environnementales écrites et graphiques, propositions d'optimisation pour la mise en œuvre des mesures environnementales



5 SUIVI / MAINTENANCE



ASSISTANCE AU PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DE MESURES COMPENSATOIRES

Coordination des intervenants pour les recherches foncières et les diagnostics écologiques des terrains visés. Assistance pour la réalisation des travaux de génie écologique.

Participation au comité de suivi et relations avec les parties prenantes.



COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE

Assistance pour la création de supports pédagogiques, visite de site sur la thématique de la préservation de l'environnement et de la biodiversité.



PHASE D'EXPLOITATION